

Communiqué de presse

Paris, le 2 avril 2025



L'économie mixte locale, un levier de développement des territoires ruraux

Les territoires ruraux, représentant 88 % des communes françaises et abritant un tiers de la population en 2025, sont des acteurs stratégiques face aux défis contemporains tels que la transition environnementale et la souveraineté alimentaire. La crise sanitaire a renforcé l'attractivité de ces territoires, perçus comme des lieux de potentialité. Toutefois, leur diversité (cœur de France, littoral, montagne) impose des politiques publiques adaptées. La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et Intercommunalités de France publie une note qui met en lumière la contribution essentielle des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) au développement des territoires ruraux.

Alors qu'un tiers de la population française réside dans des communes de moins de 3 500 habitants, ces zones, parfois oubliées des grandes politiques publiques nationales, connaissent une transformation notamment grâce à l'action des 333 Entreprises publiques locales (Epl) qui y sont implantées. **Avec un chiffre d'affaires dépassant le milliard d'euros en 2024 et une croissance de 48 % en dix ans**, l'économie mixte locale s'impose comme un levier puissant pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de ces territoires.

Les Epl interviennent dans des domaines d'activités variés :

- **Tourisme et culture** : gestion d'activités comme le cinéma itinérant (**Spl Ciné Seine** qui se déplace en Seine-Maritime et dans l'Eure) ou le développement touristique (**Spl Brocéliande Développement** en Ile-et-Vilaine).
- **Transition environnementale** : création de Sem dédiées à la production d'énergies renouvelables, comme **Prats' ENR** dans les Pyrénées ou la **Sem Vendée Energie** dans le département éponyme.
- **Services publics essentiels** : gestion de crèches (**Spl AJEF** à Brumath), maisons de santé (**Sem Maison Bertheau** à Villemeux-sur-Eure) ou encore services funéraires.

Des solutions adaptées et innovantes

Ancrées localement, les Epl accompagnent les collectivités rurales selon des modalités plurielles :

- **Des missions de service public de proximité**

Dans les territoires ruraux, les Epl jouent un rôle clé en assurant des services publics essentiels, tout en remédiant aux carences du secteur privé, face au déclin démographique et aux difficultés d'accès aux services de proximité. En 2025, 34 Epl soutiennent des collectivités peu denses dans des domaines essentiels : accueil de la petite enfance, activités périscolaires, restauration collective, maisons de santé et services funéraires. La **Sem Maison Bertheau** (Eure-et-Loir) regroupe par exemple 20 praticiens pour pallier le manque de médecins, tandis qu'à Cluses (Haute-Savoie), une Sem fournit des repas aux écoles et crèches. Ces initiatives garantissent des services adaptés et accessibles, essentiels pour maintenir la qualité de vie en milieu rural.

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contact presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contact FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07 - 06 87 50 96 90
c.consigny@lesepl.fr

Communiqué de presse

Paris, le 2 avril 2025

- **Des entreprises investies face aux défis environnementaux**

Les Epl s'engagent activement face aux défis environnementaux dans les territoires ruraux, en soutenant la transition énergétique, la gestion durable des ressources et la lutte contre le réchauffement climatique. Ces entreprises interviennent aussi dans des domaines variés tels que la gestion de l'eau, le traitement des déchets et le soutien à l'agriculture biologique. Grâce à leur capacité à mobiliser des financements et à nouer des partenariats privés, près de 50 Epl accompagnent les collectivités dans leurs projets de transformation environnementale, avec une attention croissante portée à la mobilité, essentielle pour les zones isolées.

- **Une coopération entre collectivité et une solidarité territoriale**

Face aux défis d'isolement et de perte d'attractivité des zones rurales, la coopération entre collectivités, incarnée par l'économie mixte locale, favorise la solidarité territoriale et les initiatives communes. Les Epl jouent un rôle clé en fédérant des territoires et en mutualisant les moyens autour de projets partagés, dépassant les frontières administratives. Par exemple, la **Spl Landes Chalosse** a réuni deux communautés de communes autour d'un projet touristique adapté à leur identité rurale. Dans le département éponyme, la **Sem Vendée Énergie** soutient la production d'énergie verte dans des territoires isolés, apportant son ingénierie aux collectivités manquant de moyens techniques ou financiers.

Une gouvernance locale pour un impact durable

Avec 6 723 emplois générés et un modèle qui associe collectivités et acteurs privés, l'économie mixte locale démontre sa capacité à concilier performance et intérêt général. Les solutions proposées par les Epl permettent aux élus de concevoir des politiques publiques adaptées à la diversité des territoires ruraux tout en assurant une maîtrise stratégique sous le contrôle des élus.

Les Epl dans les territoires ruraux :

- 333 Epl (213 Sem, 113 Spl, 7 SemOp)
- 1 043 M€ de CA
- 6 723 emplois

[>> Lire la publication <<](#)

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contact presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contact FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07 - 06 87 50 96 90
c.consigny@lesepl.fr